



LA COMPTABILITÉ PUBLIQUE ET L'ANALYSE FINANCIÈRE DE L'ÉTAT ET DES ÉTABLISSEMENTS PUBLICS

3 semaines

 Du 20 juillet
au 7 août 2020

 LA ROCHELLE
> France

5 800 €

La prestation pédagogique
par personne, hors transport et hébergement.

OBJECTIFS

- > Maîtriser les principes, méthodes et outils de la comptabilité publique.
- > Comprendre les évolutions de la comptabilité publique dans le cadre de la nouvelle gestion publique.
- > Déterminer le rôle des différents acteurs dans le processus d'exécution comptable.
- > Préparer et interpréter les informations comptables.

PRESTATIONS PÉDAGOGIQUES

- > Package pédagogique  Spécial 40 ans
- > Repas du midi et pauses-café offerts les jours de formation.

PUBLIC CONCERNÉ

- > Cadres des ministères de l'Économie, des Finances et du Budget.
- > Directeurs administratifs et financiers de ministères, collectivités territoriales décentralisées et établissements publics.
- > Responsables des services comptables d'administrations et d'établissements publics.
- > Responsables de l'audit, de l'inspection et du contrôle de ministères.
- > Cadres de la Cour des comptes.

BON À SAVOIR

- > Nous recommandons aux participants de se munir de documents internes à leur organisation et en rapport avec le sujet.
- > La formation sera illustrée d'études de cas et permettra aux participants d'échanger sur les pratiques observées dans leur pays.

PROGRAMME PÉDAGOGIQUE

Module 1

Les grands principes et règles de la comptabilité publique

- Le champ de la comptabilité publique budgétaire.
- La comptabilité patrimoniale : classification, comptabilisation des acquisitions, dépréciations et sorties d'inventaires.
- Les spécificités du domaine public en matière de comptabilité.
- Le plan et les nomenclatures comptables.
- Les normes et référentiels comptables et budgétaires publics nationaux (État, collectivités, établissements publics) et internationaux (IPSAS) ; le rapprochement vers la comptabilité privée.

Module 2

Les méthodes et outils de comptabilisation des opérations

- La préparation et l'exécution comptables des dépenses et des recettes.
- La présentation des comptes publics.
- La consolidation des comptes publics.
- La certification des comptes publics ; les audits externes.

Module 3

Vers une meilleure interprétation de la situation financière

- L'évaluation de la situation patrimoniale, la valorisation des investissements et leur financement.
- La soutenabilité du budget.
- La comptabilité générale et analytique : l'approche par programmes.
- Les tableaux de bord financiers, les indicateurs de performance financière.
- Les apports de l'audit et du contrôle interne.

